Publié le 10 06 2026

Arrêté temporaire n°26-AT-0106
Portant réglementation de la circulation

IMPASSE DES ENCRIERS

Le Maire de Sèvremont,
VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,
VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-21-1 et R. 413-1,
VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription,
VU la demande en date du 02/09/2026 émise par ATLANROUTE demeurant 460 rue Pasteur La Loge 85170 LE POIRÉ SUR VIE représentée par Xavier ARNAT pour le compte de STURNO SAS 85 demeurant TSA 70011 69134 représentée par Monsieur Vincent ROUSSIERE aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation de la circulation,
CONSIDÉRANT que des travaux sur réseaux ou ouvrages électriques rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 16/09/2026 au 01/10/2026, IMPASSE DES ENCRIERS,

ARRÊTE

Article 1
À compter du 16/09/2026 et jusqu'au 01/10/2026, les prescriptions suivantes s'appliquent 4 IMPASSE DES ENCRIERS :

- La circulation est alternée par B15+C18 entre le 16 septembre et le 1er octobre 2026 avec une durée des travaux estimée à une heure ;
- Le dépassement des véhicules, autres que les deux-roues, est interdit, lorsque la signalisation sera mise en place ;
- La vitesse maximale autorisée des véhicules est fixée à 30 km/h ;

Article 2
La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, ATLANROUTE.

Article 3
Le Maire de Sèvremont est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Sèvremont, le 09 septembre 2026
Le Maire de Sèvremont



Jean-Louis ROY

DIFFUSION:

- *STURNO SAS 85*
- *Le Maire de Sèvremont*
- *HERVOUET France*
- *SOVETOURS*
- *Gendarmerie Pouzauges*
- *Poste Pouzauges*
- *SYCLEA 85*
- *Car du Bocage*

- *Transport scolaire Pouzauges*
- *ATLANROUTE*

ANNEXES:
demande d'arrêté de circulation
Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.
Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé des transports

Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa
N° 14024*01

Le demandeur

Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ☒

Nom : Prénom :
Dénomination : ATLANROUTE Représenté par : Xavier ARNAT
Adresse Numéro : 460 Extension : Nom de la voie : Rue Pasteur - La Loge
.....
Code postal 8 5 1 7 0 Localité : LE POIRÉ SUR VIE Pays : FRANCE
Téléphone 0 2 5 1 3 6 0 0 0 0 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : ☐☐☐
Courriel : accueil @ atlanroute . fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
.....
Code postal ☐☐☐☐☐ Localité : Pays :
Téléphone ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : ☐☐☐
Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération ☐ En agglomération ☒
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐
Adresse Numéro : 4 Extension : Nom de la voie : Impasse des Ecriers
.....
Code postal 85700 Localité : SÈVREMONT

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : Réfection de tranchée
.....
Pour le compte de notre client : Sturno
.....
Date prévue de début des travaux : 16 09 2026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 14

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 015 Date de début de réglementation 16 09 2026
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☐ Panneaux B15 C18 ☒
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue ☐☐
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s) ☐☐

Interdiction de :

Circuler	Stationner	Dépasser
Véhicules légers ☐	véhicules légers ☐	véhicules légers ☐
poids lourds ☐	poids lourds ☐	poids lourds ☐

Vitesse limitée à : ⌊__⌋⌊__⌋ km/h

Itinéraire de déviation *(à préciser par sens)* :

.....

.....

.....

.....

Autres prescriptions :

.....

.....

.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒ Une entreprise spécialité ☐

Nom : Prénom :

Dénomination : ATLANROUTE Représenté par : Xavier ARNAT

Adresse Numéro : 460 Extension : Nom de la voie : Rue Pasteur - La Loge

.....

Code postal 8 5 1 7 0 Localité : LE POIRÉ SUR VIE Pays : FRANCE

Téléphone 0 2 5 1 3 6 0 0 0 0 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : ⌊__⌋⌊__⌋⌊__⌋

Courriel : accueil @ atlanroute . fr

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000ème ☒ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500ème ☐ Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000ème ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : ... Le : 02 09 2026

Nom : MUZARD Prénom : Yohann Qualité : Conducteur de travaux

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.